

Assemblée ordinaire du 9 juin 2022

Président :	Frederic Hernandez
Date :	Mardi 9 juin 2022
Heure du début :	17h00
Heure de fin :	18h00, suivi d'une présentation des bancs d'essai puis d'un apéritif
Lieu :	Salle de cours du Bureau EHE à Yverdon, et à distance sur Zoom
Responsable du PV :	Sophie Demierre
Nombre de participants :	10 en présentiel et 3 en ligne + Secrétariat (Bureau EHE : N. Fuentes, C. Huguenin, S. Demierre)
Nombre de droits de vote :	16 (y.c. votants à 2 voix)

Ordre du jour

1. Rétrospective et bilan des activités 2021
2. Présentation des comptes 2021
3. Décharge de l'Assemblée au Comité
4. Décision sur la modification des statuts – Charte d'engagement
5. Perspectives 2022/23, développement de l'association et attentes des membres
6. Présentation des bancs d'essai et apéritif

Compte-rendu AG 9 juin 2022

Ouverture de la séance

Nelson Fuentes, coordinateur de l'Association, ouvre la séance et accueille les participants présents ainsi que ceux connectés sur Zoom. Les participants sont invités à interagir via le chat de Zoom et à renommer leur pseudonyme par nom/prénom/entreprise pour des raisons de vote et décompte des présences.

1. Rétrospective des activités 2021/22

Frédéric Hernandez, président, souhaite la bienvenue à l'assemblée et aux personnes connectées à distance. Après deux années compliquées, le président fait part de sa satisfaction à accueillir et revoir les membres en présentiel.

F. Hernandez revient sur l'importance de la charte de qualité présentée l'année précédente et rappelle que l'objectif de ce document est de pouvoir être identifié comme une association prônant la qualité.

A la suite de la diffusion de la première version de la charte, des remarques, notamment sur le caractère trop contraignant de son application, ont été prises en compte, et les adaptations nécessaires ont été faites.

En parallèle de la charte qualité, pour valoriser les participants aux cours pratiques QualiVentil et leur offrir une bonne visibilité, les personnes formées sont listées sur le site de l'association.

F. Hernandez poursuit avec la nouvelle formation QV-5 Exercice d'équilibrage aérouatique, lancée en 2022. Une première session qui a pu se donner au maximum de sa capacité d'accueil, a eu lieu ce début d'année. L'offre de formation continue de s'étoffer, grâce au partenariat mis en place entre l'association et la HEIG-VD via Christophe Brunner.

A l'issue de cinq années de vie de notre association, l'idée est encore et toujours de positionner l'association comme un acteur de qualité du domaine.

Afin d'augmenter la visibilité de l'association, plusieurs actions ont été menées ces derniers mois :

- La présence de l'association au salon Energissima, après plusieurs reports dus au Covid, sur un stand partagé avec les entreprises batismart et fe3. Ce salon a bien fonctionné. La plupart des enseignes présentes étaient représentatives du marché du chauffage et de la production d'énergie. Les échanges sur le stand QualiVentil ont été intéressants, avec les visiteurs et les exposants, et cela a permis d'apporter visibilité et crédibilité à l'association. L'expérience sera probablement renouvelée dans les années à venir, si possible avec une orientation du salon plus proche de notre secteur.
- La concrétisation d'une collaboration avec SIG/Eco21 à travers un mandat qui consiste à mesurer en situation des ventilations de toiture. Ce mandat est géré en partenariat par Kim Hülser (SIG) et Christophe Brunner, F. Hernandez relève que cette collaboration est très positive pour notre association.
- La présentation de nos activités par F. Hernandez, incluant une présentation de la norme SIA 382/5, lors d'un séminaire technique SIG/Eco 21 (présentation technique annuelle des prestations) qui s'est déroulé au mois d'octobre avec 100 personnes présentes.
- La participation de F. Hernandez à une réunion du comité du GPE Genève sur le thème de la norme SIA 382/5, en avril dernier. Les points discutés comprenaient entre autres les soucis des installations simple-flux. Un courrier commun avec le GPE, les SIG et l'association sera rédigé pour relever ces points. Encore une action qui donne de la visibilité dans le domaine par rapport à SIA, notamment du côté suisse alémanique.
- La participation aux assises Européennes de la transition énergétique en accompagnement des SIG. Cet événement regroupait environ 4000 personnes. Une nouvelle opportunité de créer des contacts, crédibiliser l'association au niveau du public présent (architectes, ingénieurs).
- Le mandat du CRB pour la relecture des chapitres CAN 461-462-463-464 (nomenclature technique d'articles normalisés pour une interprétation simplifiée des normes).
- La participation au projet SCOLAIR-FR piloté par la HEIA-FR (2021-2023) qui porte sur des mesures de qualité de l'air intérieur dans les écoles. Christophe Brunner y est engagé sur mandat de l'association et explique que ce projet s'étale un peu dans le temps par rapport à ce qui était prévu initialement.

F. Hernandez soulève que grâce au dynamisme des SIG, beaucoup d'activités sont mises en place et que la synergie est très bonne.

Nouveaux adhérents :

Le président annonce l'adhésion de 5 nouveaux membres en 2021 et déjà 3 nouvelles demandes ont été reçues pour 2022, ce qui représente un total de 40 membres à ce jour. Il y a une bonne répartition entre les métiers et statuts. F. Hernandez relève que c'est une belle réussite et qu'il faut poursuivre sur cette lancée. Nouveaux membres 2021 : Air Montage SA, S-P Ventilation Sàrl, Partn'Air SA, Belimo SA, Swiss Anemo SA
Nouvelles demandes 2022 : Service Plus Energies SA, FDS Distribution SA, Schako SA

Formation :

Christophe Brunner présente à l'assemblée le récapitulatif de la partie formation pour l'année écoulée.

Cours QV1 – Pertes de charges, étanchéité, équilibrage :

Au total, ce sont 250 personnes formées à ce cours depuis 2018 à travers 18 sessions organisées.

Ch. Brunner explique qu'il a également été possible de généraliser cette formation donnée pour les apprentis projeteurs à Tolochenaz depuis plusieurs années maintenant. Les classes sont composées de constructeurs et monteurs de gaines. Les 2 voies suivent les cours de façon conjointe, le but étant de les sensibiliser aux bonnes pratiques.

Cours QV2 – Bruit dans les installations :

Ch. Brunner explique que ce cours est plus ciblé. Il a été organisé à 2 reprises en 2021 et depuis le début de cette année. A noter que les participants sont encore étonnés de constater à quel point les bruits sont entendus. Depuis son lancement en 2019, ce cours a été dispensé 7 fois et regroupe 80 personnes formées.

QV3 – Gains rectangulaires, étanchéité et aplatissage :

Le point fort de ce cours pratique est le banc d'étanchéité. A titre d'exemple, Ch. Brunner explique qu'une seule vis enlevée et l'installation ne répond plus aux critères de la classe C. Effectuer les mesures pour le constater est déterminant. Ce cours a été donné 4 fois depuis son lancement en 2021 et 30 personnes ont été formées.

QV4 – Mesurage des débits d'air en situations difficiles :

Ch. Brunner fait découvrir à travers ce cours les différences de mesure qui peuvent se produire selon le type d'appareil utilisé. 40 personnes ont été formées depuis le lancement du cours en 2021, réparties en 4 sessions.

QV5 – Exercice d'équilibrage sur 4 maisons contiguës avec monobloc central :

Ce cours a été donné pour la première fois ce premier semestre 2022, avec 10 participants. Ch. Brunner fait part de son étonnement sur le fait qu'aucun participant ne connaissait la méthode de mesure.

2. Présentation des comptes 2021

Nelson Fuentes présente les comptes d'exploitation et de bilan de l'association, avec clôture au 31 décembre 2021. Il souligne le résultat positif des comptes d'exploitation à hauteur de CHF 71'312.- pour l'exercice 2021, avec un résultat identique pour les produits et les charges. Les comptes sont donc équilibrés. Les comptes de bilan représentent un total d'actifs et de passifs équivalents à CHF 82'594.-.

N. Fuentes lit le rapport des vérificateurs en leur absence (MM. Pascal Cipolla et Yoann Ramseyer). Dans ce rapport, les vérificateurs confirment que les comptes présentés ont été vérifiés avec succès et recommandent à l'assemblée de les approuver en l'état.

N. Fuentes remercie les vérificateurs pour leur travail et ouvre les questions. Il n'y a pas de question. N. Fuentes soumet les comptes à l'approbation de l'assemblée. Les comptes sont acceptés à l'unanimité, sans abstention, ni avis contraire.

3. Décharge de l'Assemblée donnée au Comité

N. Fuentes sollicite l'Assemblée pour le vote portant sur la décharge de l'assemblée donnée au Comité pour la gestion de l'association pour l'exercice 2021. La proposition est acceptée unanimement sans avis contraire, ni abstention.

4. Modification des statuts

F. Hernandez reprend la parole et explique à l'assemblée qu'elle va devoir statuer sur la proposition de modification des statuts de l'association afin d'y intégrer la charge d'engagement, selon la proposition envoyée à tous précédemment.

Le vote porte sur l'ajout d'un alinéa (art. 2, portant sur la charte d'engagement) ainsi que sur la modification de l'article 5 (acquisition de l'affiliation).

F. Hernandez lit les paragraphes sur lesquels portent les modifications des statuts. Il rappelle également qu'il sera nécessaire que tous les membres actuels signent la charte afin de maintenir leur adhésion au sein de l'association. La charte sera bien évidemment obligatoirement signée par tout nouveau membre.

Les membres actuels qui ne désirent pas signer la charte devront quitter l'association pour la fin de l'année. La date butoir pour la signature des membres actuels est fixée au 31 octobre 2022.

Le président explique que la charte sera accessible sur le site internet afin d'être transparent et donner une visibilité sur les valeurs de l'association et rappelle que ce document retrace tous les points qui devraient être exécutés dans les règles de l'art par tous les corps de métier du domaine.

Deux questions et remarques sont formulées par l'assemblée :

1. Certains points ne sont-ils pas trop restrictifs ?

Le président rappelle que dans l'idéal il faudrait en effet respecter un maximum de ces points qui ont toute leur importance car ils représentent les bonnes pratiques du secteur.

2. Un souci se pose régulièrement entre les directives édictées par les normes et celles données concernant le matériel, à savoir ce qui est imposé par les fabricants, versus ce qui est imposé par la norme et les points de notre charte à respecter. L'importance de bien définir pour bien répondre à des exigences normatives est relevée.

F. Hernandez rajoute qu'en tant que fabricant, ces points seront pris en compte.

Enfin, P. Courat rajoute qu'il est peut-être question d'interprétation de la documentation selon les normes, qui varie et qui doit être adaptée.

Vote sur la modification des statuts

La modification des statuts est acceptée à l'unanimité, sans abstention, ni avis contraire.

5. Perspectives 2022/2023 :

Christophe Brunner reprend la parole et présente les projets de formation :

- Cours pratique QV6 sur le simple-flux, en cours de développement pour le printemps 2023. Ce cours a été pensé pour donner suite à la collaboration avec les SIG et leur volonté de développer de la formation sur le simple flux. Ce cours sera donné par Théo Perrelet, ancien élève de Ch. Brunner. Ce cours complètera le cours théorique, également donné par Théo Perrelet sur le thème du simple-flux (cours fe3).
- Cours pratique QV7 relatif à la thématique du VAV, en projet pour 2023. Pour Ch. Brunner, le volume d'air variable est un sujet qui lui tient à cœur. En effet, la tendance actuelle est de poser ce système à tout-va. Ce cours creusera la question de l'énergie grise et donc pourquoi et comment utiliser le VAV.
- Enfin, Ch. Brunner prévoit de faire développer des capsules vidéo afin d'attirer surtout le jeune public et de présenter les cours de façon attractive.

Céline Huguenin rappelle l'existence de la page LinkedIn de l'association et invite les membres à la visiter et relayer son contenu.

F. Hernandez explique qu'une Foire Aux Questions (FAQ) sera créée et mise en ligne sur le site de l'association. En effet, il y a beaucoup de questions récurrentes sur les bonnes pratiques, notamment depuis la présentation de la nouvelle norme (SIA 385/2 :2021). Cette page permettra de constituer une base de données technique et sera accessible pour les membres uniquement.

Assemblée ordinaire du 9 juin 2022

Le partenariat avec les SIG sera poursuivi, il y a des perspectives très intéressantes, notamment au niveau du marché de la rénovation qui sera en plein essor sous peu, et de ce fait, créera du potentiel pour notre association.

F. Hernandez souhaite également développer les contacts avec les différentes associations faitières afin de faire mieux connaître l'association et de gagner de nouveaux participants. Aussi, l'association va tenter d'accroître sa présence sur le canton de Vaud afin de se positionner comme un acteur crédible dans le domaine dans cette région.

Enfin, la nouvelle identité visuelle de l'association est présentée : le nouveau logo et la mise à jour du site internet.

Avant d'arriver à l'issue de cette séance, Nelson Fuentes invite l'assemblée à répondre à un sondage interactif en ligne (via smartphone) qui permettra de mieux cibler les attentes des membres, et dont les résultats s'affichent en temps réel sur l'écran de projection. Le détail des questions et réponses sont à disposition dans un fichier annexe. Le secrétariat se tient à disposition pour toute remarque et question.

En termes de formation continue, F. Hernandez consulte l'assemblée concernant l'envoi éventuel d'un questionnaire afin de mieux cibler les besoins de formation, ce qui aiderait grandement à la planification. En effet, le président explique qu'il n'est pas aisé de planifier les formations sans véritablement connaître les besoins réels du terrain dans ce domaine. Il serait également intéressant de pouvoir évaluer s'il y a des périodes plus ou moins favorables dans l'année pour suivre les cours.

C. Huguenin rappelle qu'en termes d'organisation une grande flexibilité existe (lieu, dates, cours privés, etc.).

Le président clôt la séance et remercie l'assemblée pour sa participation, le comité et les membres pour leur engagement. La partie officielle est close et se poursuit avec la présentation des bancs d'essai de la formation continue et le traditionnel apéritif.

Yverdon-les-Bains, le 9 juin 2022


Frédéric Hernandez
Président


Sophie Demierre
Secrétaire